



LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

Bulletin d'informations communales



Jean-Pierre VALETTE

Chauffage - Plomberie - Zinguerie
Sanitaire - Energie solaire
Pompe à chaleur
Géothermie - Aérothermie - Bois

Avenue Laurent Eynac - 43150 Le Monastier/Gazeille
Tél. : 04 71 03 81 58

Quali Bois Quali Sol



AVENUE DU PUY - 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE
TÉL. : 04.71.03.80.14

Centre de Soins de Suite et de Réadaptation et E.H.P.A.D.



L'HORT DES MELLEYRINES

52 rue Saint Pierre
43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE
Tél. 04 71 03 80 51 - Fax 04 71 08 36 21
Salle de kinésithérapie
MEDECINS - INFIRMIERS - KINESITHERAPEUTES

SITE PANORAMIQUE (agréé toutes caisses) **Ambiance familiale**

Contactez votre équipe commerciale
Groupama LE MONASTIER - LAUSSONNE
41 rue Saint-Pierre
Tél. 09 74 50 31 36
(prix d'un appel local à partir d'un fixe)



Agence ouverte de 9h à 12h du mardi au samedi
Toujours là pour moi.

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint-Cyr 69009 Lyon
Entreprise régie par le code des Assurances - 062010 - www.groupama.fr



Aménagements - Bureau d'études
Réseaux - Routes

- > BUREAU D'ÉTUDES INFRASTRUCTURES
- > ASSAINISSEMENTS INDIVIDUELS
- > DOSSIERS RÉGLEMENTAIRES, URBANISME
- > LOTISSEMENTS
- > RÉSEAUX SECS ET HUMIDES
- > VOIRIE / AMÉNAGEMENTS

180 av. des Estelles - ZA de Taulhac - 43000 Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 04 97 55 - Fax 04 71 57 17 84 contact@ab2r.fr



sarl. FAURE
Maçonnerie - Charpente
Bâtiments agricoles - Fosses

Le Chamasse - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille
Tél. 04 71 03 86 70 - Fax : 04 71 08 31 73
email : faureemmanuel@wanadoo.fr
Siret : 418 533 337 000 14



AUVERGNE ASCENSEURS

Accessibilité et confort

Z.I. de Bombes - 43700 ST-GERMAIN-LAPRADE
www.auvergne-ascenseurs.com 04 71 57 53 69

ETS F.VINCENT & FILS



Carburants - Fiouls - BP Superfioul - Charbons
Lubrifiants BP et Motul - Energie Bois - Granulés

www.vincentcombustible.com

La Sauvetat 43340 LANDOS 04 71 08 21 44	ZA Laprade 43700 ST GERMAIN LAPRADE 04 71 03 05 88	ZA Le Fromental 43200 YSSINGEAUX 04 71 65 08 57
---	--	---



Intermarché
contact
LE MONASTIER/GAZEILLE

Produits Bio et Régionaux

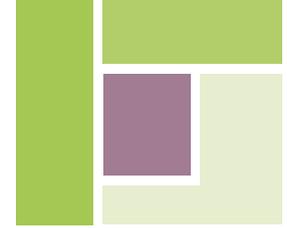
3 fois par jour, Alban vous livre gratuitement au centre du Monastier*
* à partir de 25 € de commande

PASSEZ COMMANDE AU 04 71 08 30 55
www.ledriveintermarche.com

Livraison gratuite dans un rayon de 25 km pour un minimum de 80 € de commande

Vos produits livrés gratuitement au prix Intermarché

Nouveau ! Clé minute à prix discount / Spécialiste de viandes de Pays



Editorial

Une ère de changements. C'est ainsi que l'on pourrait qualifier les temps qui s'annoncent. On pensera bien évidemment aux changements climatiques qu'on ne peut que difficilement nier. Mais c'est bien de changements au niveau des collectivités auxquels nous allons aussi devoir nous préparer. Nouvelles Régions. Nouvelles communautés de communes. Et bientôt nouvelles communes. Tout cela en quelques mois. Croulant déjà sous une avalanche de décisions et de réformes souvent déconnectées de la réalité du terrain, écrasés par des montagnes de normes et de règlements qui se contredisent parfois et qui découragent souvent les porteurs de projets, les élus que nous sommes vont désormais devoir s'adapter à ces nouvelles conditions, à des règles du jeu qui sont sans cesse remises en cause, pour essayer de gérer au mieux le quotidien et de préparer l'avenir. S'il semble désormais acquis que les communes vont perdre un certain nombre de prérogatives et devenir de plus en plus dépendantes de collectivités plus importantes, ce sont pourtant les équipes municipales qui resteront les élus de proximité référents, les gardiens du temple qui s'efforcent de régler au mieux le quotidien et de défendre les intérêts de nos communes. Ce sont ces mêmes équipes qui continueront à gérer les problèmes de voisinage de plus en plus nombreux, les actes d'incivisme et de vandalisme, qui devront essayer de faire respecter les différentes réglementations et qui vont devoir expliquer aux contribuables que la baisse importante des dotations de l'Etat aura une incidence considérable sur leur quotidien, sur les entreprises, l'emploi et sur les territoires ruraux en priorité. Si les réductions annoncées sont maintenues, ce sont en effet quelque 100.000 € par an, soit un tiers environ de notre capacité à investir, que nous ne percevrons plus et qui ne seront donc plus réinvestis sur notre territoire, ce qui nous contraindra à faire évoluer notre stratégie globale. Toutefois, grâce à des économies supplémentaires, à des mutualisations et à des subventions nouvelles, mais sans augmentation des impôts comme nous nous y étions engagés, la plupart des projets que nous avons annoncés seront maintenus, car nous sommes convaincus qu'une commune qui n'investit plus est une commune qui a déjà commencé à décliner.

Pour ne pas céder à la morosité et laisser retomber la dynamique que nous avons su initier, nous allons donc continuer à aller de l'avant, à innover et à être

force de proposition. Dès cet été, le Pôle Eynac ouvrira ses portes et devrait rapidement apporter un regain d'activité dans le centre du bourg. Ce bâtiment entièrement restauré, exemple concret de mutualisation de moyens entre diverses collectivités et de partenariat public-privé, comprendra donc des locaux pour le Relais Assistantes Maternelles et le Centre de Loisirs intercommunaux, pour le Trésor Public, ainsi que des logements pour l'OPAC et des logements privés venant d'être vendus par la commune. Il hébergera aussi notre Mairie, une Mairie stratégiquement positionnée, moderne, accueillante et fonctionnelle : nouvelle ère, nouvelles collectivités, nouvelle Mairie pour affronter de nouveaux défis. Le hasard fait décidément bien les choses. Le Pôle Eynac abritera enfin une Maison de Santé qui accueillera de nombreux professionnels. Cette structure pour laquelle nous nous sommes battus depuis 2010 sera au cœur d'un projet de santé territoriale ; elle permettra de conforter et de diversifier l'offre de soins et elle constituera un véritable vecteur d'attractivité et de développement. Dans un tout autre registre, d'ici quelques semaines, la voirie reliant le lotissement Les Hourches au lotissement Bellevue sera terminée, la cinquième tranche de la rénovation du cimetière sera lancée, le Monument aux Morts sera restauré et légèrement déplacé et la reconstruction du four de Meyzoux sera effectuée. Dès l'automne, les travaux préparatoires à la deuxième tranche d'aménagement de la rue centrale seront engagés, en lien avec une réflexion globale sur la revitalisation des centres-bourgs au niveau départemental ; plusieurs maisons pourraient ainsi être détruites afin d'aménager des espaces de parking supplémentaires ou des espaces verts. Le chantier débutera au printemps 2016, avec l'aménagement du parking du Pôle Eynac.

Le temps passera, les élus aussi. Mais les communes, elles, resteront, même si elles sont appelées à évoluer. Pour construire le Monastier de demain, nous ne devons pas avoir peur des changements importants qui s'annoncent. Il faut au contraire essayer d'en tirer le meilleur, en faisant évoluer nos pratiques, en nous adaptant, en anticipant, et en restant surtout solidaires. Ensemble vers l'Avenir, unis et sereins, nous sommes convaincus que le meilleur reste possible. Il suffit de l'inventer.

Michel Arcis,
Maire du Monastier-sur-Gazeille

Quelques horaires et infos pratiques

Mairie - 04 71 03 80 01

Horaires d'ouvertures au public :

Lundi - Mercredi - Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Mardi de 9h à 12h - fermé l'après-midi

Vendredi de 9h à 12h - fermé l'après-midi

Samedi de 9h à 12h

Espace culturel Européen - Office de tourisme intercommunal - Place du Vallat - 04 71 08 37 76

Site de l'office de tourisme : www.mezencloiresauvage.com

Juillet et Août tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Juin et Septembre du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30

Octobre du lundi au vendredi de 14h à 17h

TARIFS Espace culturel Européen	
Adultes	3,00 € le ticket
Tarif réduit : enfants de 10 à 18 ans et groupe (à partir de 10 pers.)	2,00 € le ticket

Piscine Municipale - la Fuye - 04 71 03 86 53

Horaires d'ouvertures :

Juillet et août 2015 : du mardi au dimanche de 15h à 19h

Tarifs	Le Ticket	Carte 10 entrées**	Abonnement saison
Adultes (plus de 16 ans)	2,50 €	20 €	45 €
Enfants de moins de 16 ans*	1,20 €	10 €	23 €
Enfants de moins de 4 ans*	gratuit		
Etudiants*	1,20 €	10 €	23 €

*Sur présentation d'un justificatif.

**Les cartes nominatives 10 entrées sont valables uniquement pour la saison en cours. Toute carte non terminée fin août ne sera pas acceptée l'année prochaine.

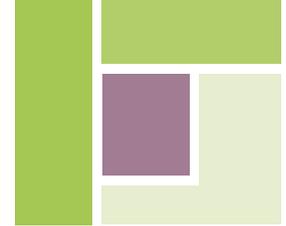
Les enfants de moins de 8 ans doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte présent dans l'eau si l'enfant ne sait pas nager, sous peine d'exclusion.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES

Fermeture les lundis, dimanches et jours fériés.

	LE MONASTIER		LAUSSONNE		LES ESTABLES		ST MARTIN DE FUGERES	
Lundi								
Mardi			9h - 12h	14h - 17h				
Mercredi	9h - 12h							14h - 17h
Jeudi	9h - 12h	14h - 17h						
Vendredi					9h - 12h	14h - 17h		
Samedi		14h - 17h	9h - 12h					

A noter : les travaux de construction de la nouvelle déchetterie, route de Laussonne débuteront cet été.



L'Accessibilité des ERP (Etablissement recevant du Public)

En vertu de la loi du 11 février 2005, **tous les commerces doivent être accessibles à toute personne**, notamment celles en situation de handicap, à compter du 1^{er} janvier 2015.

Les propriétaires de commerces accessibles à ce jour doivent déposer sans délai une attestation sur imprimé auprès des services de l'Etat qui prendra acte de l'accessibilité (à déposer en Mairie qui transmettra). Cet imprimé est disponible sur le portail google : « attestation d'accessibilité » ou bien en Mairie.

Pour ceux dont le commerce n'est pas accessible au regard de la loi du 11 février 2005, ils doivent déposer une demande de travaux (Ad'AP) cerfa 13824*03. L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) permet d'obtenir un délai supplémentaire de 3 ans sur les travaux d'accessibilité. Pour l'obtenir, chaque commerçant devra déposer un dossier avant le **27 septembre 2015**, comprenant un engagement de délai et de budget pour ses travaux.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser auprès des services de la DDT, en la personne de Madame Béraud Solange : Tél 04 71 05 83 54 ou mail solange.beraud@haute-loire.gouv.fr

**Attestation d'accessibilité
d'un ERP de 5^{ème} catégorie conforme au 31 décembre 2014
exemptant d'Agenda d'Accessibilité Programmée**

(retour à la DDT 43 – Bureau accessibilité - 13, rue des Moulins - CS60350 –
43009 LE PUY EN VELAY Cedex)

Conformément à l'article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation,

Je soussigné,
*représentant [raison sociale de la personne morale éventuelle + n° SIREN/SIRET]
ou né(e) le [xx/xx/xxxx]
[adresse] et [lieu de naissance]
demeurant [adresse de résidence]
[propriétaire / exploitant] de l'Établissement : recevant du public
type et de 5^{ème} catégorie ou d'une installation ouverte au public
Situé,*

.....
atteste sur l'honneur que l'établissement sus-mentionné répond à ce jour aux règles
d'accessibilité en vigueur au 31 décembre 2014.

Cette conformité à la réglementation accessibilité prend en compte (cocher le cas
échéant) :

- le recours à une ou plusieurs dérogations, obtenue(s) en application de l'article R.111-19-10 du code de la construction et de l'habitation (cf. arrêté préfectoral accordant la ou les dérogations ci-joint) et, en cas de dérogation accordée à un établissement recevant du public remplissant une mission de service public, la mise en place de mesures de substitution permettant d'assurer la continuité du service public ;
- l'accessibilité d'une partie de l'établissement de 5^{ème} catégorie dans laquelle l'ensemble des prestations peut être délivré et, le cas échéant, la délivrance de certaines de ces prestations par des mesures de substitution.

J'ai pris connaissance des sanctions pénales encourues par l'auteur d'une fausse attestation, en application des articles 441-1 et 441-7 du code pénal.

Signature

Article 441-1 du code pénal
Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.
Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende.

Article 441-7 du code pénal
Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :
1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.
Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.



Coupures d'eau liées aux interventions

Lors d'interventions sur le réseau d'eau potable de la commune, les agents du service technique sont parfois amenés à couper l'eau sur un secteur donné. Lorsque ces interventions sont prévues (changement de compteur, réfection de canalisations, etc.) le service administratif prévient en priorité les commerces, les écoles et les maisons de retraite, et si possible, les usagers concernés. Lorsque les interventions sont effectuées en urgence (fuite, rupture de canalisation, etc.), il n'est cependant pas possible de prévenir tous les habitants, notamment dans les secteurs où le nombre d'usagers est très important. Afin que les coupures génèrent le moins possible de désagréments, le service technique s'efforce néanmoins d'écourter les interventions. Merci de votre compréhension.

Information sur la collecte des ordures ménagères et le retrait des bacs collectifs



La Municipalité vous informe que compte tenu du retard considérable pris dans la livraison des bacs individuels, le retrait définitif des containers collectifs est reporté à la fin de l'année 2015.

En conséquence, les habitants qui ne possèdent pas encore de container individuel sont invités à se rapprocher rapidement du SICTOM afin d'en obtenir un adapté à leurs besoins (04 71 59 82 93 du lundi au vendredi entre 8h et 12h et 14h et 17h).

Pour les résidences secondaires ou pour les habitations qui n'ont pas de locaux adaptés, 4 bacs à accès contrôlé ont déjà été installés dans le bourg : un Place François d'Estaing, un Place du Vallat, un sur le Parking situé au-dessus du Pôle Eynac et un Esplanade Stevenson. Les cartes seront délivrées en Mairie.

Pour les particuliers qui ne disposent pas d'un espace suffisant pour stocker leur bac individuel, des plateformes seront aménagées dans le courant de l'année 2016, une fois les besoins clairement définis.
Merci de votre compréhension.



Communiqué

Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Loire

Au cours de cette année 2015 le Syndicat d'Électrification a décidé de recenser les besoins réels en travaux des réseaux Basse Tension de la concession en zone rurale comprenant 240 communes, et de réaliser un inventaire permettant de répertorier les clients rencontrant des problèmes de tension et d'intensité.

Afin de collecter un maximum d'informations sur la qualité de la desserte électrique, le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Loire demande à tous les particuliers ou professionnels qui rencontrent des problèmes électriques (chutes de tensions, surtensions, micro-coupures qui se manifestent par des dysfonctionnements des matériels électriques et électroniques, scintillements des lumières, ...) de bien vouloir se faire connaître en contactant directement le **Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Loire** au **04.71.05.96.49**.

Dans le cadre de sa mission de contrôle, le Syndicat peut par ailleurs faire procéder à des enregistrements de tension à titre gratuit pour les personnes qui estiment avoir des problèmes électriques.

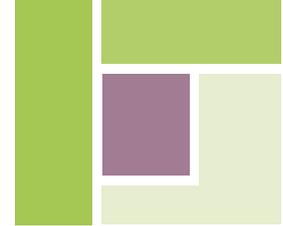


Sur le territoire de la commune du Monastier, 6 défibrillateurs sont disponibles :

- Pôle Laurent Eynac
- Stade de foot
- Salle des fêtes
- EHPAD les Terrasses de la Gazeille
- L'Hort des Melleyrines
- ESAT Meymac



Une subvention versée par la Caisse Locale du Crédit Agricole a permis l'achat du défibrillateur du stade.



Rythmes scolaires

L'année scolaire 2014-2015 a vu la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dans les écoles maternelle et élémentaire publiques du Monastier-sur-Gazeille. Pour répondre au mieux à cette réforme, la municipalité a parié sur la diversité culturelle et sportive à offrir aux enfants scolarisés.

La volonté de l'Espace Culturel Européen ainsi que celle des élus et employés municipaux a permis la concrétisation de ce projet.

A l'école élémentaire Laurent Eynac, plusieurs associations sont intervenues bénévolement et ont permis aux élèves de découvrir diverses activités : actions humanitaires avec l'Unicef ; tricot et découverte de la Roumanie avec Echarpes Velay Roumanie ; découverte du patois avec la Cluchade ; danses traditionnelles avec Ves nosautres ; tarot, pétanque et boule lyonnaise avec les Clubs locaux. Autant d'activités qui ont permis à la fois de vraies découvertes et de tisser des liens intergénérationnels. D'autres activités comme le théâtre, la musique, les arts, la découverte de l'environnement et des

sports tels le football, le judo ou le yoga, ont été proposées par des intervenants professionnels chaque jour de 15h30 à 16h30 et ont permis de proposer un programme riche et varié aux enfants.

Grâce à tous ces intervenants que la municipalité remercie sincèrement, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires a été une réussite de l'avis général. Un spectacle, auquel parents, enfants et intervenants étaient conviés, a clôturé cette belle année à l'école élémentaire Laurent Eynac.

A l'école maternelle La Modestine, l'association Familles rurales a elle aussi proposé divers activités, dont un programme très intéressant sur les 4 éléments en collaboration avec les professeurs des écoles.

L'année prochaine la plupart de ces activités seront reconduites avec de nouveaux projets pédagogiques, qui susciteront certainement la curiosité et l'épanouissement des enfants.

Revitalisation des centres bourgs

Notre commune est éligible aux critères pour le prêt à taux zéro (PTZ) pour l'achat de logement anciens à réhabiliter.

Prévue par le projet de loi de finances pour 2015, cette ouverture du prêt à taux zéro pour la restauration de logements anciens est destinée à favoriser la revitalisation des centres bourgs en milieu rural.

Conditionné à des travaux de rénovation, ce prêt permettra de mieux prendre en compte la situation de ménages qui souhaitent acquérir et rénover un logement existant.

Cette mesure concerne près de 6 000 communes en France. Dans notre département, 79 communes ont été

sélectionnées. Le Monastier-sur-Gazeille a été retenu en raison de son caractère rural, du niveau de services et d'équipements existants et du potentiel de logements à réhabiliter pouvant être remis sur le marché.

Pour être éligibles au PTZ, les opérations d'acquisition d'un logement ancien dans ces communes devront s'accompagner de travaux d'amélioration d'un montant au moins égal à 25% du coût total de l'opération. Ces opérations bénéficieront en outre d'un PTZ aussi avantageux que pour une opération de construction d'un logement neuf.

Les ménages éligibles au prêt à taux zéro peuvent en bénéficier dans toutes les agences des établissements de crédits conventionnés.

Un bien triste spectacle...



Il est bon de rappeler que seuls les déchets ménagers peuvent être déposés dans les containers. Les encombrants doivent impérativement être déposés en déchetterie. Les personnes indélicates responsables de dépôts sauvages (déchets ou matériaux abandonnés sur l'espace public) s'exposent à des contraventions de police dont les amendes peuvent aller jusqu'à 1500 euros (articles R 610-5, R 632-1 et R 635-8).





Côté Travaux

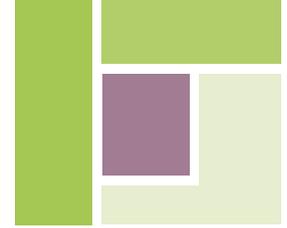
TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES

Pose d'une barriere place du Couvent



Pose du trottoir au parking du collège Laurent Eynac afin de faciliter et de sécuriser l'accès et la circulation des transports scolaires





Réfection de la fontaine rue de l'Abbaye



Route de la Borie, démolition d'un mur le long de la route pour éviter les grosses congères



Travaux des services techniques au gymnase : isolation et pose de bardage en bois.





L'Ambroisie à feuilles d'armoïse :

une plante nuisible et invasive, un problème de santé publique

Arrivée en France et en Europe vers 1860 avec des semences de culture en provenance d'Amérique du Nord, l'Ambroisie à feuilles d'armoïse est une astéragée de la famille des pâquerettes, du sèneçon, du tournesol, de l'armoïse.

C'est une plante annuelle qui ne se reproduit que par des semences (environ 3000 semences par plante). La durée de vie des semences d'ambroisie est supérieure à 10 ans. L'ambroisie est considérée comme un problème de santé publique car son pollen émis durant la floraison en août et septembre est très allergisant : il suffit en effet de 5 grains de pollen par m³ d'air pour que les symptômes apparaissent (rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme...).

LUTTER CONTRE L'AMBROISIE

Il s'agit d'empêcher l'émission de pollens et de réduire les stocks de graines dans les sols. Les semences, dépourvues de dispositif de dispersion par le vent, ne peuvent être déplacées que par le ruissellement des eaux et l'activité humaine (le déplacement de terres infestées ou les engins agricoles et de travaux publics,...)

LA LUTTE PRÉVENTIVE

Il est très difficile de la faire disparaître une fois qu'elle est installée. La prévention avant son installation est donc capitale : la végétalisation des surfaces envahies par l'ambroisie et le contrôle des terres végétales et des remblais sur les chantiers de construction sont ainsi importants.

A noter aussi la présence de graines d'ambroisie dans les aliments pour oiseaux.

LA LUTTE CURATIVE

Une fois qu'elle est présente, les moyens utilisés pour s'en débarrasser sont :

- ▣ l'arrachage.
- ▣ le ralentissement de la croissance et de la floraison par le fauchage et le broutage.
- ▣ le désherbage mécanique.
- ▣ le désherbage chimique, en respectant la réglementation et les normes en vigueur et en se protégeant avec les équipements adaptés.

Attention : à cause du risque allergique, l'ambroisie doit être gérée avant pollinisation. Jusqu'à ce stade, elle peut être gérée comme n'importe quelle mauvaise herbe à condition de porter des vêtements couvrants et des gants de jardinage. Passé ce stade, en présence de pollen, vous devez vous protéger pour la gérer car le risque d'allergie est très élevé. Il faut alors mettre non seulement des vêtements couvrants et des gants mais également un masque à particule fine type P3 et des lunettes de protection fermées.

LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE EST L'AFFAIRE DE TOUS

Un arrêté de la préfecture de la Haute-Loire du 5 décembre 2013 fixe le caractère obligatoire de la lutte contre la prolifération et la dissémination de l'ambroisie. Ainsi, chaque propriétaire et/ou gestionnaire de terrain est tenu de prévenir la pousse des plants d'ambroisie, de nettoyer et d'entretenir tous les espaces où pousse l'ambroisie.

QUE FAIRE SI J'EN VOIS ?

- ▣ Sur ma propriété : je l'arrache avec des gants !
- ▣ Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache avec des gants !
- ▣ Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infestée à la mairie où un référent ambroisie a été nommé.

Des fiches d'information sont disponibles en Mairie.

Comment reconnaître l'ambroisie à feuilles d'armoïse
L'ambroisie peut aussi être confondue avec l'armoïse vulgaire, laquelle a, contrairement à l'ambroisie, le dessous des feuilles de couleur argentée.

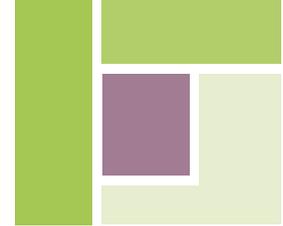


**La tige est velue et souvent rougeâtre.
Les fleurs (mâles) forment de longs épis
et sont de couleur jaune-vert.**



**Les feuilles sont profondément découpées,
du même vert sur les deux faces.
Elles sont opposées puis alternées.**

Elles n'ont pas d'odeur quand on les froisse.



Marché des producteurs de pays du Monastier-sur-Gazeille



Pour sa 7^e année, le Marché de Producteurs de Pays se tiendra à nouveau tous les jeudis en juillet et août, de 17h00 à 19h00 sur l'Esplanade Stevenson et devant l'église Saint Jean.

Composés uniquement de producteurs fermiers et artisanaux, ces marchés privilégient le contact direct entre producteur et consommateur ainsi que l'authenticité des produits préparés à partir des savoir-faire traditionnels de chaque «pays».

Chaque marché est accompagné d'une ou de plusieurs animations.

Programme des animations Juillet et Août 2015

Jeudi 2 juillet	Friperie de l'association Ré-Création
Jeudi 9 juillet	Ass. « Les Pieds sur Scène » Théâtre sur le thème de Stevenson
Jeudi 16 juillet	ASA de la Haute Vallée de la Loire Expo de voitures de course (26ème CC) Visite guidée et animée du Monastier avec Stevenson
Jeudi 23 juillet	Interfolk groupe Argentine - Buvette du Club histoire : Révolution, Consulat, Empire
Jeudi 30 juillet	Expo tableaux de peinture par l'atelier Simone Klau Ass. « Les Pieds sur Scène » : théâtre sur le thème de Stevenson
Jeudi 6 août	Chants et Danses par l'association « La Cluchade »
Jeudi 13 août	27 ^e Festival du Monastier : concert OFF
Jeudi 20 août	Initiation Zumba Buvette
Jeudi 27 août	Animation par le Musée de l'Ecole Groupe musical percussionniste



Vogue 2015

Dimanche 6 septembre à partir de 11h apéritif et pique nique géant rue Langlade (face à l'école St Dominique).

Comme l'an dernier, apportez votre repas et venez le partager en musique avec l'orchestre de Alain Didier. Des tables et une piste de danse seront installées pour l'occasion.

Cette année ambiance guinguette : nappes vichy, marinières, robes à volants, casquettes et canotiers !!



**Le forum des associations
aura lieu le :
samedi 12 septembre 2015
de 9h00 à 12h00
dans le couloir des bâtiments
conventuels.**

Magazine municipal du Monastier/Gazeille
Rédaction - Diffusion :
Mairie du Monastier/Gazeille - 04 71 03 80 01
Conception - Edition - Régie publicitaire



1 rue Francisque Enjolras - 43750 Vals-près-le Puy
Tél. 04 71 09 77 85 - Email : agence43@excepto.fr

Impression : Phil'Print - Yssingeaux
Réimpression interdite - Dépôt légal à parution
L'éditeur décline toute responsabilité pouvant
résulter des erreurs qui, malgré les soins apportés à la
rédaction, auraient pu se produire.

Le Comité de Rédaction remercie toutes les personnes et associations qui ont pris le temps de rédiger des articles et d'envoyer des photos. Merci également aux annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin



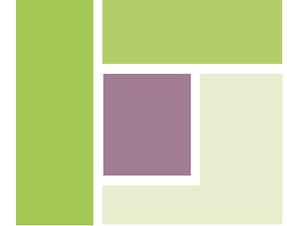
Manifestations passées **Carnaval**



20 nouveaux bébés en 2014

Le samedi 31 janvier 2015 avait lieu à la mairie du Monastier-sur-Gazeille le goûter des bébés nés en 2014. Cette année, 20 naissances ont été recensées sur la commune : 8 garçons : Théo, Achille, Colin, Timéo, Jules, Luc Olivier, Théo et Mao et 12 filles : Luce, Lou, Louise, Eve, Kelia, Elia, Agathe, Louise, Alix, Victoria, Louna et Leïa.





Marché concours aux agneaux du 26 mars



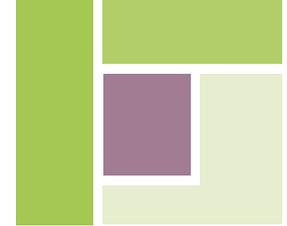
Foire aux agnelles et aux béliers le 30 avril





Concours petits veaux du 12 avril





Manifestations Juillet à Décembre 2015

4 juillet	Fête des écoles de boules des jeunes du département et de Langogne	Boulodrome
13 juillet	Bal des pompiers	Salle des Fêtes
14 juillet	Arrivée du Grand Trail Stevenson	Gymnase
25 et 26 juillet	26 ^{ème} Course de Côte	Salle des Fêtes
7 au 13 août	Festival « La Musique des Cuivres »	
23 août	Chabras Race (course sur moto prairie en moto)	La Cistrouze- Présailles
4 septembre	Bal du Foot	Cour du Château
5 septembre	Bal du Foot Bal CATM	Cour du Château Salle des Fêtes
6 septembre	Bal du Foot A.C.C.A. Chasse Soupe aux choux Concours de Pétanque	Cour du Château
12 septembre	Forum des associations	Couloir des bâtiments conventuels
26 septembre	Echarpes Velay Roumanie Remise des ouvrages	Salle des Fêtes
27 septembre	Foire aux bovins et équins et concours de chevaux lourds	Place du Vallat
3 octobre	Concours Tarot 43	Salle des Fêtes
4 octobre	Marche La Transcévenole	
10 et 11 octobre	Les Automnales du Livre	Bibliothèque, bâtiments conventuels
17 octobre	Fête de l'orange	Salle des Fêtes
18 octobre	Bourse Puériculture	Salle des Fêtes
26 octobre	Animation patoisante « à l'heure d'hivers »	Château
29 octobre	Don du Sang de 13h00 à 19h00	Salle des Fêtes
31 octobre	Bal des jeunes JA	Salle des Fêtes
29 novembre	A.P.E.L. St Dominique Concours de belote	Salle des Fêtes
6 décembre	Marché de Noël	Boulodrome
20 décembre	Harmonie St Chaffre Concert de Noël	Salle des Fêtes

Le réseau européen Stevenson reconnu « Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe »

Le réseau européen Sur les traces de Robert Louis Stevenson, présidé par Michel Legros, dont l'association « Sur le chemin de R.L. Stevenson » fait partie, vient d'être reconnu « Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe ».

Cette reconnaissance européenne est une nouvelle étape pour le réseau européen et tous les territoires parcourus par Stevenson !

Le label qui réunit le Royaume-Uni, la Belgique et la France vient d'être accordé pour 3 ans. Il permet de mettre en réseau les associations et offre de nouvelles perspectives de promotion du chemin.

La région du Lothian autour d'Edimbourg en Ecosse, les Highlands écossais, la région de Bristol, le long des rivières et des canaux du nord, la région de Fontainebleau, le Velay et les Cévennes, sont des différentes associations et collectivités liées au sein du réseau « Sur Les Traces de Robert Louis Stevenson ».

L'association « Sur le chemin de RL Stevenson » est basée au Pont de Montvert et le président Christian Brochier représente la France au sein du réseau européen.

L'action de l'association du Pont de Montvert est essentiellement dirigée vers la promotion de la GR70 entre le Monastier et Saint-Jean du Gard. L'objectif du réseau européen est de valoriser l'œuvre et les voyages de l'auteur écossais afin de promouvoir les territoires qu'il a parcourus.

Suite à cette nouvelle classification européenne accordée au Chemin de Stevenson, il semble souhaitable que Le Monastier, ville de départ de Stevenson sur son « Voyage avec un âne dans les Cévennes » soit davantage reconnu par le réseau européen.

Il est donc proposé de créer un « **Club Stevenson Le Monastier** » au sein de l'Espace culturel européen. Toutes les personnes intéressées à y participer pour contribuer à l'organisation d'événements culturels autour de Stevenson sont cordialement invitées à contacter Janet DARNE au : 06 01 82 18 72.



Belle journée solidaire et sportive pour le réseau Dominicain entre Loire et Mézenc.

Ce sont plus de 300 enfants qui se sont retrouvés ce jeudi 11 juin 2015 au Stade de le Freydeyre pour une journée sportive et solidaire. Ce rendez-vous traditionnel en réseau regroupe l'ensemble des élèves des écoles catholiques de Solignac, Coubon, Laussone et du Monastier.

Avec l'aide de Francis Volle (Enseignant d'EPS) et Christian Benoît (Coordinateur sportif de l'UGSEL) les élèves de troisième du Collège Saint Dominique ont installé puis animé une douzaine d'ateliers centrés sur le rugby : dextérité, rapidité, coordination et travail d'équipe étaient proposés sur différents jeux avec comme point commun : un ballon

ovale entre les mains !

Ainsi toutes les équipes composés de collégiens et primaires des différentes écoles ont pu s'amuser dans une ambiance très conviviale. Cette après midi sportive et solidaire a permis de récolter une participation financière de chaque enfant et faire ainsi un don de 300€ à l'association ELA qui aide les enfants atteints de Leucodystrophie.

Après s'être bien dépensé, petits et grands se sont retrouvés autour d'un goûter offert par l'UGSEL avant de rentrer sur les différentes écoles du réseau.



Travaux Publics - Carrières

EYRAUD SARL



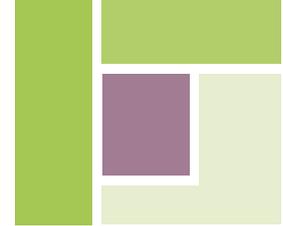
Route de Chadron
43150 - Les Estables - Le Monastier/G.
Tél. 04 71 03 86 49 - Fax : 04 71 03 87 73

Pâtissier
Chocolatier

La Jonquille
Le Monastier
24 rue St Pierre Centre ville

04 71 03 81 50

www.raphael-puech-chocolatier.com



Echarpes Velay – Roumanie

L'association EVR a fêté les 10 ans de son action en octobre 2014 et réunira les Mamies du Velay le 26 septembre 2015 à 14h30 à la salle des fêtes du Monastier. Cette année le transport sera acheminé en Roumanie la 1^{ère} semaine de septembre, les ouvrages seront donc récupérés fin juillet, le conditionnement et le cubage doivent être effectués pour le 10 août afin de programmer et organiser le départ du convoi.

L'avenir de l'association est remis en question pour 2 raisons : le coût des transports très onéreux et les responsables qui souhaiteraient passer la main, mais qui ont du mal à trouver des remplaçants ; toutes les précisions à ce sujet seront données le 26 septembre et paraîtront dans la presse.

EVR a participé aux activités périscolaires en proposant un atelier tricot les 1^{er} et 3^e trimestres à L'Hort des Melleyrines ; un échange intergénérationnel très enrichissant mais qui ne pourra se poursuivre à la rentrée de septembre dans cette structure étant donné son évolution et ses nouvelles orientations. Tous les élèves se sont montrés très motivés par cet atelier ; c'est pour cette raison que nous faisons appel aux personnes disponibles qui aimeraient donner un peu de leur temps (1h par semaine durant 3 à 5 mois sur l'année scolaire) afin de transmettre l'envie de tricoter à la jeunesse (filles et garçons) qui apprécie et demande la poursuite de cet apprentissage qui se déroulera à l'école.

Durant le 2^e trimestre nous avons proposé la découverte de la Roumanie et un échange avec l'école primaire de Gruiu (village équivalent à celui du Monastier) que nous poursuivrons en 2015...2016 uniquement avec les élèves volontaires et qui en feront le choix.

Tous les membres d'EVR remercient toutes les personnes qui ont apporté leur soutien, leur aide durant ces 11 années, un grand Bravo aux tricoteuses qui ont fourni un fabuleux travail très utile et apprécié. Un bel été à tous.

La présidente de l'association : Monique Liabeuf



Les élèves de l'école primaire du Monastier (ci-dessous) et leurs correspondants de l'école primaire de GRUIU (Roumanie) (ci-contre)



Festival du Monastier Toutes les Musiques, tous les cuivres !

A la fois cause et conséquence de la vitalité musicale du Monastier sur Gazeille, le festival, pilier incontournable de la vie musicale de la région, repose sur des valeurs fondatrices que les bénévoles défendent, depuis déjà 27 éditions, à l'occasion de ce grand moment de plaisirs partagés.

La première valeur concerne l'engagement musical. L'alibi des cuivres (trompettes, trombones, cors, saxophones, tubas, soubassophone...) permet toutes les audaces de programmation. Se détachant de la tyrannie des têtes d'affiches, les organisateurs souhaitent, avant tout, faire découvrir une plus grande diversité de styles musicaux. L'édition 2015 fera voyager les oreilles des spectateurs au son du rock français, du groove, de l'électro, de la musique des Balkans, de la musique baroque et romantique, du jazz be-bop, du trombone, de la musique de films, des rythmes gnawa du Maroc, des tournes de l'afro-beat...

La seconde est celle de l'exigence : de la qualité des groupes programmés à la fiabilité des installations techniques, en passant par la qualification des professeurs des stages (musique ancienne, jazz, musiques et danses des balkans). Toute l'organisation du festival à travers ses bénévoles tend vers le professionnalisme.

Ces deux premières valeurs seraient superflues s'il n'y avait pas la troisième : le partage. Quel est l'intérêt de programmer un groupe, si bon soit-il, si le public ne se sent pas accueilli ?

L'envie de partage des organisateurs est constamment questionnée afin de proposer les meilleures situations d'écoute possibles. Depuis 2 ans, l'événement a regagné le centre historique de la cité pour retrouver l'ambiance chaleureuse des vieilles pierres du château abbatial, accolé au désormais célèbre « village du festival » qui accueille les festivaliers toute la journée. Haute-Loire oblige, la cour du château est couverte pour assurer le confort des spectateurs.

Le jeune public et le public familial font l'objet d'une attention particulière : la journée du dimanche leur est consacrée et, fait unique dans l'histoire des festivals de la Haute-Loire, l'entrée est gratuite pour les enfants de - 16 ans qui viennent en famille (sauf dimanche après-midi).

La notion de partage prendra encore plus de sens lors de cette 27^e édition avec les 10 ans du jazz-club, les stages de danses roumaines et le marché artisanal du samedi 7 août.

A noter également cette année quelques nouveautés : un marché d'artisanat d'art le samedi 8 août sur la place du couvent, un ciné sous les étoiles le mardi 11 août au village du festival, et encore de belles surprises à partager.

Gilles Mercier

Offre spéciale réservée aux habitants de la commune du Monastier PRENEZ 1 PLACE ET VENEZ À 2

Les billets sont à retirer à la boutique du festival uniquement, sur présentation d'un justificatif de domicile et du coupon ci-dessous. Offre réservée exclusivement aux résidents du Monastier.

Un coupon maximum par personne. Aucun coupon ne sera échangé aux entrées. Merci.



PRENEZ UNE PLACE, VENEZ À 2 !

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

Tél. 04 71 03 94 17 • contact@festivaldumonastier.fr • www.festivaldumonastier.fr

PROGRAMME
2015

◆ VENDREDI 7 AOUT ◆

21h00 **SOIRÉE GAGA CONNEXION - 15€** - Grande scène
LA MINE DE RIEN (chanson française)
BARRIO POPULO (chanson rock)



Barrio Populo



Sugar Bones

◆ SAMEDI 8 AOUT ◆

9h-19h **MARCHÉ D'ARTISANT D'ART** - Place du couvent

11h00 **FUN'FARON** - Le Puy, place de la mairie

18h30 **FUN'FARON** - Scène village

21h00 **SOIRÉE GROOVE DE LÀ ! - 15€** - Grande scène
HEADBANGERS (jazz, electrofunk & popmusic)
SUGAR BONES (soul & funk)

◆ DIMANCHE 9 AOUT ◆ **TOUT UN DIMANCHE EN MUSIQUE !**

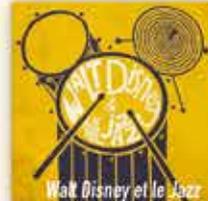
9h-16h **BROCANTE MUSICALE** - Place du couvent

11h00 **COLLECTIF FANFARE** du Monastier (fanfare cuivrée locale) - Place du couvent

12h00 **REPAS DE TERROIR - 15€/adulte - 5€/enfant** - Cour du Château

17h00 **WALT DISNEY & LE JAZZ - 15€/adulte - 5€/enfant** - Grande scène
THE BARE NECESSITIES QUINTET (Jazz tous publics)

A VOIR EN FAMILLE



Walt Disney et Le Jazz

21h00 **HORIZONS SYMPHONIQUES - 25€** - Eglise abbatiale
5^{ème} symphonie de L.V. Beethoven, Concerto pour trompette et orchestre de J.N Hummel

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LUTETIA
(dir. A. Sandler), **GUY TOUVRON** (trompette)

21h00 **JAM SESSION** - Jazz Club

SOIRÉE DES MUSICIENS
AVEC LE SOUTIEN DE LA
SPEDIDAM
LES ASSISÉS DE LA CULTURE



Guy Touvron

◆ LUNDI 10 AOUT ◆

11h00 **MATHILDE JAZZ QUINTET** - CCAS du Monastier

11h00 **ENSEMBLE DE CUIVRES** - Le Puy, kiosque Jardin Henri Vinay

17h00 **FLORILÈGES DE LA RENAISSANCE - 10€** - Eglise St-Jean
A. MABIRE, J. LAHENS, S. WONNER, W. BECU, CHARBONNIER (Concert Baroque)

20h00 **SOIRÉE JAZZ - 20€** - Grande scène
GÉNÉRATION SPEDIDAM PEIRANI / PARISIEN
JAZZ À COULISSE VENITUCCI TRIO / SILA

23h00 **JAM SESSION** - Jazz Club

SOIRÉE DES MUSICIENS
AVEC LE SOUTIEN DE LA
SPEDIDAM
LES ASSISÉS DE LA CULTURE

◆ MARDI 11 AOUT ◆

11h00 **CAPTAIN STAMBOLOV** - Marché / 17h00 Le Puy, place du Clauzel

18h30 **MAGNET BAND** - Scène village

21h00 **COMBO DU FESTIVAL** - Scène village
G.HORELLOU, F. NARDIN, A. PAGANOTTI, S. GIRARD

22h45 **AROUND MIDNIGHT** - Ciné sous les étoiles - Scène village

23h00 **JAM SESSION** - Jazz Club



◆ MERCREDI 12 AOUT ◆

11h00 **FANFARE SUBIENDA** - Scène village / 17h00 Le Puy, place du Plot

17h30 **ATELIER STAGE MUSIQUE ET DANSE DES BALKANS** - Scène village

18h00 **CAPTAIN STAMBOLOV** - CCAS

20h00 **JAZZ CLUB 10 ANS DÉJÀ ! - 8€** - Grande scène
ATELIERS STAGES JAZZ, JAZZ EN VELAY, JAM SESSION, MAGNET BAND...

◆ JEUDI 13 AOUT ◆

11h00 **ARTDEKO** - Scène village / 17h00 Le Puy, Espace St Pierre

18h00 **BARO'CLUB** - Eglise St-Jean

18h30 **CAPTAIN STAMBOLOV** - Scène village

21h00 **SOIRÉE AFRICA NIGHT - 15€** - Grande scène
GABACHO MAROCONNECTION (gnawa, afro, jazz)
VAUDOU GAME (voodoo funk)



🎪 = CONCERTS
ASSIS

TARIFS

- Concerts de 8 à 25 €
- PASS TOUS CONCERTS 60 €
- PASS 7/8 AOUT GAGA CONNEXION + GROOVE DE LÀ ! 25 €
- Gratuit pour les enfants de moins de 16 ans accompagnés d'un adulte, sauf - Walt Disney & Le Jazz - (5 €)

Points de vente :

- Offices de tourisme du Puy et des Estables
- Boutique du Festival (village de Festival)

INFO / Billetterie en ligne :
www.festivaldumonastier.fr

VILLAGE DU FESTIVAL

à côté du château, accès libre en journée.
BOUTIQUE SANDWICHERIE BUVETTE



JAZZ CLUB Ouverture chaque soirée par le quartet suivi d'une jam session ouverte par un des professeurs des stages du festival.

FESTIVAL DU MONASTIER
Le Vicarie, 43100 Le Monastier-sur-Gazolla
Tél. 04 71 83 94 17 - contact@festivaldumonastier.fr
Festival du Monastier 43 - the place to Culture

7 JOURS
27 CONCERTS

www.festivaldumonastier.fr

L'ECE, une programmation annuelle et bien plus encore



Accessible, éclectique et ouverte à tous les publics ! Voici la démarche entreprise par l'Espace Culturel Européen pour offrir une programmation de qualité à tous.

Tout l'été, partez à la découverte du patrimoine du Monastier au travers de jeux en famille, découvrez les magnifiques paysages alentours en randonnée, les marchés locaux, concerts et autres animations... vivez au rythme du Monastier !

Du théâtre, en passant par le cinéma, la danse... jusqu'à la musique... un grand nombre d'activités culturelles sont passées par la programmation de l'ECE en 2014-2015, que ce soit en tant qu'organisateur de l'événement ou en tant que partenaire des associations actives du territoire du Monastier. Petite rétrospective au travers des photos de cet article...

Des esthétiques culturelles que chacun pourra retrouver dans la prochaine saison 2015-2016...

OFFRE SPÉCIALE RÉSERVÉE AUX ENFANTS

L'Espace Culturel Européen et le Festival sont heureux d'offrir la place à tous les enfants de la commune du Monastier et également aux enfants de la Communauté de communes du Mézenc pour le spectacle « Walt Disney & le jazz » le dimanche 9 août. En échange de ce coupon, 1 billet gratuit par enfant vous sera offert (1 seul coupon par famille). Il est à retirer à la billetterie du festival à partir du 1^{er} août. Aucun coupon ne sera échangé aux entrées, le soir du concert. (Coupon à découper).

ENTRÉE GRATUITE POUR LES ENFANTS ' WALT DISNEY & LE JAZZ '

Le responsable

Nom : _____ Prénom : _____

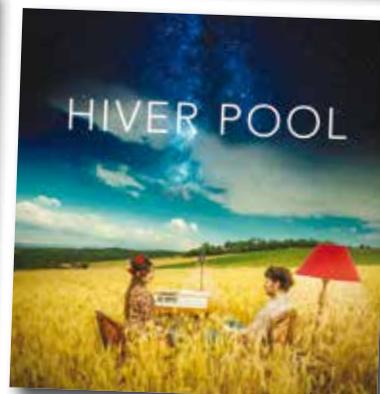
Adresse : _____

Nombre d'enfants : _____

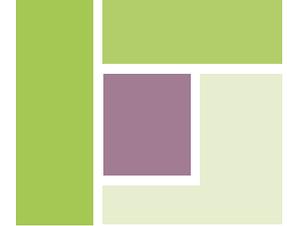
Prénoms des enfants : _____



lamusiquedescuivres@orange.fr
04 71 03 94 17
www.festivaldumonastier.fr



L'Espace Culturel Européen prépare sa nouvelle saison 2015-2016, restez informé grâce au site internet <http://espace-culturel-europeen-le-monastier.org/> et sur la page Facebook de l'ECE.



Les Terrasses de la Gazeille

Après 2 ans de fonctionnement dans les nouveaux locaux, chacun, résidant ou personnel ; a pu trouver ses repères. Soixante-dix résidents sont désormais accueillis. Les animations dans l'établissement sont régulièrement assurées en fonction des attentes des résidents. Ceux-ci participent tous les mois à une réunion autour d'un café afin de faire part de leurs attentes à l'animatrice. Le programme du mois suivant est bâti en fonction des remarques de chacun.

A côté de cela, l'association d'animation des Terrasses de la Gazeille a le plaisir d'accueillir des chanteurs, musiciens ou artistes susceptibles de faire passer un bon moment convivial et festif aux résidents. Dès le retour des beaux jours des sorties en mini bus sont au programme.



Parallèlement des activités manuelles sont proposées sur plusieurs jours. Chaque semaine, un thème nouveau est proposé : par exemple les fêtes de Pâques avec la création d'un arbre à œufs et de plusieurs poules en bois. Enfin, un atelier Gym douce est proposé, le mercredi après-midi, avec un animateur sportif diplômé. Cet atelier est financé et a pu être mis en place grâce à un partenariat entre l'association d'animation de l'EHPAD et la CPAM de Haute Loire.

L'ehpad a conduit avec succès son évaluation externe. Cette démarche est obligatoire et extrêmement importante. Elle permet de porter un regard extérieur sur l'établissement, sur son organisation, sur son fonctionnement, la qualité et la sécurité de ses prises en charge. C'est avec beaucoup de satisfaction, que l'ensemble des équipes, la Direction et le Conseil d'Administration ont pris connaissance des résultats très positifs.

Cela a été confirmé, la sécurité et la qualité des soins et des prises en charge de nos résidents, sont bien au cœur de l'action de l'ehpad.

En avril 2015, l'ARS et le Département ont procédé à une visite de conformité de l'établissement, qui s'est révélée très satisfaisante.

2015 est aussi une année d'expérimentation, puisque l'établissement est le pilote d'un dispositif, de mise en place d'un personnel infirmier d'astreinte la nuit. Le but étant d'éviter le transfert du résident, dans la mesure du possible, vers une structure hospitalière. L'ARS finance cette action conduite en partenariat avec les EHPAD de Saint Julien Chaptueil, Lantriac, Laussonne, l'hort des Melleyrines au Monastier sur Gazeille.

Enfin, grâce aux soutiens financiers qui nous ont été apportés en fin d'année dernière par le Département, la Communauté des Communes du Mézenc et de la Jeune Loire ainsi que la Mairie du Monastier sur Gazeille, le prix de journée applicable, en 2015, aux résidents est en diminution significative portant ainsi cet EHPAD neuf et moderne dans la moyenne des tarifs départementaux. A titre indicatif, le prix de journée 2015 a été arrêté à 61.30 euros.



Fête réussie pour la grande famille

Samedi 13 juin, le Football Club Le Monastier a fêté ses 70 ans. Avec l'aide des seniors féminines, garçons, vétérans et autres glorieux aînés, la présidente Annaëlle Faure s'était fixée l'idée de rassembler le maximum d'anciens licenciés depuis 70 ans, retracer l'histoire, remercier tous ceux qui ont œuvré (et œuvrent encore aujourd'hui) pour le FCM, et que cet événement soit une fête des plus jeunes aux plus anciens.

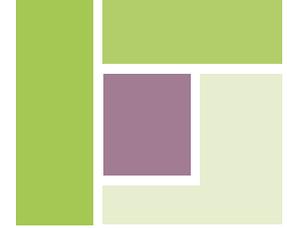


Dès le début d'après-midi, les matchs s'enchaînaient sur la jolie pelouse de la Frideyre et les spectateurs étaient nombreux pour regarder toutes les générations s'affronter. Alors, certes, les silhouettes se sont arrondies, le coup de pied est moins précis mais l'envie et la bonne humeur sont toujours là.

Après la photo de groupe au stade où tous portaient fièrement le T-Shirt du club réalisé pour l'occasion. Les participants rejoignaient la salle des fêtes, une belle exposition photo sur laquelle les organisateurs de tout âge avaient travaillé avec une énergie considérable et des diaporamas ont pu être appréciés.

La soirée s'est poursuivie avec les discours et les remerciements, avant l'apéritif de la municipalité. Des moments plein d'émotion, de Jean Lapierre qui fut à l'origine du club en 1945 à la présidente actuelle, ce sont plusieurs anciens dirigeants emblématiques qui se sont succédés au micro en rappelant leur attachement au club et à ses valeurs. Le FCM est ainsi, il n'a pas toujours été le meilleur sur le terrain, mais a su véhiculer l'esprit de camaraderie, la gnac, le fair-play, la bonne humeur, les « 3^e mi-temps », l'organisation et l'animation de festivités bref partager de bons moments autour de cette passion commune qui anime et rassemble : le ballon rond.





du foot

Le président du district Raymond Fournel récompensait le FCM par la plaquette du district et celle de la fédération. Il a mis à l'honneur également Patrick Ladreyt, de l'ESAT de Meymac et dirigeant depuis plus de 15 ans au club en lui remettant la médaille de Bronze du District, un moment de la soirée pour celui qui est un modèle d'intégration et un « copain » pour tout le monde autour du club.



L'occasion aussi pour Annaëlle Faure de remercier et féliciter tous les gens qui ont participé à l'organisation de cette magnifique journée qui s'est terminée tard dans la nuit et où 300 personnes se sont retrouvées autour d'une grande paëlla avec des moments de convivialité, de retrouvailles et de plaisir...

« Nous en profitons pour lancer un appel à toutes celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre pour que le club perdure, continue à véhiculer une bonne image sûre et conserve ce lien social qui nous est cher. Toutes les initiatives et volontés sont les bienvenues si vous souhaitez vous joindre à nous, vous serez à n'en pas douter bien accueillis au FCM. »





ADMR

L'assemblée générale de l'ADMR du Monastier s'est tenue le 19 Mai 2015 à la vicairie, en présence d'une vingtaine de personnes et de Mme Pugnere représentant la fédération départementale.

Les différents rapports, d'activité, financier et d'orientation ont été votés à l'unanimité.

La présidente a rappelé le rôle social et la mission de service auprès du public de l'ADMR:

- Permettre aux familles et personnes en difficulté ou en perte d'autonomie de bien vivre chez elles en leur apportant un service personnalisé, répondant à leurs besoins.
- Créer des emplois de proximité, et contribuer ainsi à soutenir la vie économique locale.

En 2014, l'équilibre financier de l'association est fragilisé : si la dépendance de la population augmente, les prises en charge par les organismes payeurs diminuent.



Avec le déménagement du local au 29 rue St Jean début 2015, l'embauche de 2 CDI, l'obtention du diplôme d'auxiliaire de vie par Christiane Devidal et Christine Chouvier, l'association améliore les conditions de travail des salariées, mais surtout les conditions d'accueil et de prestation auprès des bénéficiaires.

Le bureau ne compte plus que trois bénévoles, Mmes Meneu, trésorière, Crespy, membre, et la présidente, Mme Moretton, fait appel aux bonnes volontés pour les rejoindre et s'impliquer comme bénévole, même à minima, dans la gestion de l'association.

Contact : 04 71 08 39 35 le matin.



Récréation

Depuis bientôt 20 ans, l'association participe à l'animation du Monastier en proposant des activités pour petits et grands. Année après année, l'association a su se renouveler. On se souvient des années cinéma, des ateliers créatifs adultes, du yoga, des friperies, de la couture, des ateliers de sculpture, du carnaval et de la programmation théâtrale...

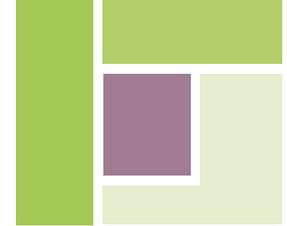


Cette année scolaire a vu se développer deux nouvelles activités à destination des enfants : la danse contemporaine avec Alexandra Richard et les mini ateliers Ré-Créatifs en lien avec les albums lus par Nicole au sein de notre belle bibliothèque. Rendez-vous en septembre au forum des associations pour tout renseignement et inscription. Bon été.

Vie de la communauté paroissiale

Dimanche 14 juin 2015, c'est en l'église d'Arsac que la messe était célébrée par le Père Jean Louis Page. 15 communiantes (7 d'Arsac, 5 de Coubon et 3 de Solignac) Adrien, Agathe, Alicia, Alizée, Brinda, Clovis, Evan, Fanny, Gabrielle, Juliette, Lisa, Manon, Nathan, Yanis et Yoan entourés des catéchistes recevaient pour la 1^{ère} fois le sacrement de l'Eucharistie qui fait partie des trois sacrements de l'initiation chrétienne avec le baptême et la confirmation. La remise de l'écharpe blanche rappelait le baptême. Un jour de fête important et un moment de partage avec leurs parents et amis. Que ces enfants continuent à vivre leur vie de chrétien !





Club de Viet Vo Dao

Le Viet Vo Dao s'adresse à tous ceux et toutes celles qui souhaitent pratiquer un peu plus qu'un sport, un art martial, et cela à tout âge de la vie.

Le « Viet Vo Dao Thanh Long Truong Son » est la voie externe de l'art martial. Il est axé sur l'apprentissage des mouvements de blocages, de frappes spécifiques, d'exercices d'endurcissement, d'enchaînements caractéristiques propres au Thanh Long Truong Son. A partir d'un certain niveau le pratiquant peut apprendre le maniement des armes (bâton, épée, sabre, éventail, etc).

Face au Vo (voie externe) notre école pratique aussi une voie interne (Khi Dao). Basée sur la



respiration, le travail d'exercices de santé et le travail de l'énergie, le pratiquant apprendra à contrôler, maîtriser les courants d'énergie pour nourrir son corps et se préserver.

Présent depuis 15 ans, le club du Monastier membre de l'école Thanh Long Truong Son et membre associé de la Fédération Française de Karaté donne. Cours les mardi de 19h à 21h au Dojo de la salle des fêtes.



Zumba

Cette association, André Gym, a vu le jour en septembre 2014 et compte à présent 24 adhérentes. Nous avons beaucoup de projets pour l'année 2015 et participons avec plaisir à toutes manifestations.

Manuella Martins Fernandez, professeur très expérimentée (suis des stages régulièrement) et très dynamique, assure les cours tous les vendredis soirs de 20h à 21h à la salle des fêtes.



A part la Zumba, nous pratiquons également le Fitness, le Piloxing, le Pilates. Ces différentes activités, nous permettent de nous défouler tout en travaillant durement (transpiration assurée) mais également de nous amuser et de nous détendre afin d'attaquer le week-end du bon pied...

La bonne humeur est de rigueur !

Venez nous rejoindre nombreux afin de passer un agréable moment tout en pratiquant un sport.

Manger des oranges en automne, en bonne santé tout l'hiver

Le 17 octobre 2015 à la salle des fêtes de 15h à la fin de la nuit - Entrée gratuite

Le club Histoire Révolution Consulat et Empire vous propose l'orange déclinée sous toutes ses formes : salée, sucrée, confite, en jus, cuisinée...

- Concours primé de la plus longue pelure d'orange en 10 minutes.
- Animations, dégustation, ventes d'oranges sous ses multiples formes.
- A 21h : repas gastronomique autour de l'orange. réservation au 04 71 08 36 22.

La Boule de l'Air

Rassemblement des jeunes du département et de Langogne le 4 juillet





Commerce, artisanat, entreprise

Bonjour à toutes et à tous,

En date du 7 avril 2015 nous avons relancé l'association des commerçants et artisans du Monastier sur Gazeille.

Générer une dynamique entre commerçants et artisans, renseigner les clients sur les services que chacun peut apporter, se connaître mieux les uns les autres, partager de nombreux moments de convivialité, mettre en place des partenariats, des évènements, échanger sur les difficultés rencontrées, sont les premiers objectifs de cette association. Il vous est possible de rejoindre l'association en prenant contact avec Raphaël (la jonquille), Olivier (l'Aquarium) et Christophe (Vival).

En vous remerciant.

Hôtel-Restaurant Le Provence

Laetitia Richard et Jérôme Fontanier sont arrivés au Monastier, il y a maintenant 10 ans. Elle fleuriste, rachète en 2005 le magasin de fleurs l'Aloë, lui travaille dans la restauration depuis 18 ans, d'abord en saison en Corse, au Moulin de Savin, puis est responsable d'un établissement au Puy-en-Velay. Leur objectif étant de travailler ensemble, parents de deux enfants scolarisés au Monastier et se sentant tellement bien dans ce village, ils décident de se lancer dans l'aventure en rachetant l'Hôtel Restaurant Le Provence au mois d'avril 2015. L'Hôtel restaurant est ouvert 7 jours sur 7 et Jérôme Peyrollier leur chef de cuisine vous proposera des plats à base de produits du terroir. Ils se tiennent à votre disposition pour tous vos banquets, anniversaires, mariages, et autres prestations.



Hôtel-Restaurant le Provence • Avenue des Ecoles - 43150 Le Monastier/Gazeille • 04.71.03.82.37

Caisse d'Épargne

Le jeudi 18 juin 2015 Floriane Machabert, Directrice de l'agence du Monastier a eu le plaisir d'inaugurer la nouvelle agence de la Caisse d'Épargne du Monastier qui a ouvert ses portes au 43, rue Saint-Pierre le mercredi 20 Mai 2015.

Thierry Martignon - Membre du Directoire de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin, Jean-François Meunier - Président du Conseil d'Administration de la Société Locale d'Épargne de la Haute-Loire, les anciens Directeurs d'Agence du Monastier et les

clients Sociétaires ont pu apprécier les nouveaux locaux mis à disposition des clients.

Cette belle réalisation marque l'Engagement de la Caisse d'Épargne auprès de tous les acteurs locaux pour participer au rayonnement et au développement des Territoires du Monastier. Cet acte volontaire traduit bien l'Action d'une Banque Coopérative qui n'est pas tout à fait comme les autres, proche, engagée, solidaire.

Assemblée départementale de la Haute-Loire • Canton du Mézenc



Depuis le 29 mars 2015, nous sommes vos nouveaux élus au Département. Nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez accordée, lors

de cette nouvelle élection départementale, nous associons nos suppléants Yolande Faure et Michel Arcis aux remerciements. Nous essayerons d'être dignes de cette confiance. A l'heure où nous prenons nos fonctions de conseillers départementaux, nous

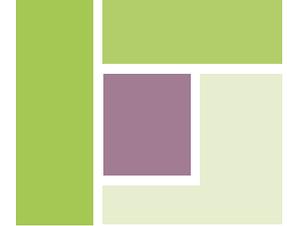
souhaitons par ce message vous confirmer notre engagement à défendre notre territoire auprès des instances du Département. La nouveauté électorale de représenter à deux (un homme et une femme) le canton du MEZENC, nous permettra d'associer nos compétences et notre représentation à vos côtés. Aussi nous serons actifs et à l'écoute des vingt et une communes qui forment notre grand territoire.

Comment nous joindre ?

Hôtel du Département

1, Place Mgr de Galard • 43009 LE PUY EN VELAY

Tél : 04 71 07 43 22



Nouvel espace de Kinésithérapie

Les travaux concernant une restructuration des locaux de l'établissement L'Hort des Melleyrines ont commencé début octobre 2014. La première tranche des travaux, finalisée en mars 2015 concernait, en outre, l'aménagement du pôle de kinésithérapie destiné à la rééducation des patients et résidents de l'établissement. Cet espace, à disposition des 4 kinésithérapeutes, a été réalisé à destination des usagers de L'Hort des Melleyrines mais également pour l'activité libérale des kinésithérapeutes.

L'équipe de rééducation est formée de 4 masseurs-kinésithérapeutes : Franck Escoffier, Hervé Fundenberger, Emeline Gagne et Arnaud Gagne. Cette équipe est dans une démarche de formation continue afin d'améliorer leurs pratiques de soins. Ainsi, à ce jour, l'équipe possède entre autres :

- un Diplôme Inter Universitaire (D.I.U.) de réhabilitation gériatrique,
- un D.I.U. de posturologie,
- un Diplôme d'ostéopathie,
- un Certificat de réhabilitation vestibulaire,
- un Master 2 en évaluation de la santé.

L'inauguration du nouvel espace de kinésithérapie a eu lieu le 18 juin 2015. Situé au Rez de Jardin de la structure, le nouveau local surprend par son aspect lumineux et spacieux. Il permet une prise en charge de la plupart des pathologies courantes (rhumatologie, orthopédie, neurologie, rééducation périnéale) ainsi qu'une intervention spécifique sur l'obésité.

Après l'introduction faite par le docteur Guy Michel, président du Conseil d'Administration de l'Association la Recoumène, M. Hervé Fundenberger, kinésithérapeute, a fait visiter le nouveau local, a présenté les spécialités et les nouveaux matériels de rééducation ainsi que le programme de prévention des chutes en SSR. Ce programme, qui renforce le Centre de Soins de Suite et de Réadaptation (S.S.R.) dans sa fonction de prévention, d'éducation et de coordination autour de la personne âgée, est un moyen de favoriser le maintien à domicile des patients âgés « chuteurs » ou à risque de chutes.

L'inauguration s'est déroulée avec beaucoup de convivialité, image incontestable de cette jeune équipe de kinésithérapeutes, entourée, des cadres de santé et des assistantes sociales des établissements de médecine/chirurgie du bassin de santé du Puy en Velay, de la direction et des infirmières coordinatrices de L'Hort des Melleyrines, de M. Michel Arcis, maire du Monastier sur Gazeille et de Mme Adier de l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) Auvergne Haute Loire, service de prévention.



Pôle Santé

Le pôle santé a ouvert ses portes au public, il est situé au 1^{er} étage du pôle Laurent Eynac 30 rue St Pierre au Monastier. Il regroupe médecins, infirmières, diététicien, psychologue, ostéopathe ainsi que le pôle social du conseil départemental et la PMI.

Virginie CHERON – Psychologue clinicienne

Je suis installée en libéral au Monastier depuis novembre 2013. J'ai une formation en psychologie clinique et psychologie du développement (enfants et adolescents). J'ai une expérience de plusieurs années dans l'éducation nationale et donc l'habitude du travail auprès des enfants, adolescents et des familles. Je propose aussi des thérapies pour les adultes : individuelles ou de couple, psychothérapies dans le cadre du traitement de la dépression, des angoisses... J'interviens également au SSR l'Hort des Melleyrines au Monastier auprès des personnes en convalescence,

personnes âgées et dans un programme de prise en charge de l'obésité. Je propose donc également à mon cabinet des suivis concernant les difficultés liées au surpoids, à la perte de poids, aux troubles du comportement alimentaire... Avec la possibilité d'une prise en charge conjointe avec le diététicien qui partage mon cabinet.

Le Dr BERTRAND VARINARD Karen,

médecin généraliste installée récemment au Monastier a déménagé au premier étage du Pôle Laurent Eynac, 30 rue St Pierre. Consultations sur RDV au 04 71 03 27 61.



Le Ré Bémol
Caf'Conc'

Bar à Vins
Restaurant • Tartines et mijotés

39 rue St-Jean - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille - Tél. 04 71 03 87 16



VivaL
by **Casino**

Alimentation Générale,
Quincaillerie,
Articles de pêche,
Souvenirs, Clés minute...

Dépôt de pain
Produits
Régionaux

Ouvert 7/7J de 7h à 12h30-15h à 19h30
Pendant la durée du festival ouverture jusqu'à 22h

Sur le chemin de Stevenson GR70

28 rue St Pierre 43150 le Monastier sur Gazeille 04.71.03.81.69

Frédéric Chapus
Platrier-Peintre

Lotissement Bellevue
43150 Le Monastier-sur-Gazeille

04 71 08 32 87
06 74 25 79 78




Espace Beauté et Bien-être

Le Petit Bonheur

65 rue Saint Pierre
43150 Le Monastier
sur Gazeille

04 71 03 87 00



CAVE CRESPY

VINS - CHAMPAGNES - BIÈRES
EAUX - SIROPS ET JUS DE FRUIT
ACCESSOIRES ET CADEAUX

Tél. 04 71 03 85 72 ou 04 71 08 39 04
23 rue St-Jean - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille

Bar • Hôtel • Restaurant**

Le Provence

Avenue des Ecoles • 43150 Le Monastier-sur-Gazeille
Tél. 04 71 03 82 37 • Email : leprovence.lemonastier@wanadoo.fr



Ô FOUR ET EAU MOULIN
Boulangerie artisanale

Véronique et Pierre-Yves BERNARD

14 rue St-Jean
43150 Le Monastier-sur-Gazeille
Tél. 04 71 01 47 14

Fermeture le dimanche après-midi,
lundi et mardi toute la journée

SARL EGM SOLVIGNON
ELECTRICITE GENERALE DU MONASTIER

Installations et Chauffages électriques
Electro-Ménager

Bureau : 81 rue Saint-Pierre 43150 LE MONASTIER
Tél. 04 71 03 92 60 - Fax : 04 71 03 92 24

SARL CCT PRADINES
Contrôle Technique
Automobile

Tél. 04 71 02 35 34

as
autosecurite

Nouveau
Rendez-vous en ligne sur :
www.contrôletechniquepradines.autosecurite.com

CHIREL Espace Chirel - Vals Près le Puy

RÉPARATION, INSTALLATION, MAINTENANCE
MATÉRIEL DE TRAITE, MATÉRIEL DE FERME
VENTE PETIT MATÉRIEL DE FERME ET D'ÉLEVAGE

MASSON Julien
Meymac - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille
Tél. 06 87 83 81 68
julien.masson0753@orange.fr



Machines à traire • Evacuateurs - Racleurs • Matériel d'élevage



ESAT
Meymac

Etude rapide et personnalisée
pour chacun de vos travaux

*N'hésitez pas - Consultez-nous !
Pour plus d'efficacité, unissons nos compétences...*

- ENSACHAGE • CONDITIONNEMENT • PALETTE BOIS
- BOIS DE CHAUFFAGE • PLAQUETTES
- BOULANGERIE • BLANCHISSERIE

43150 Le Monastier-sur-Gazeille - Tél. 04 71 03 80 31 - Fax : 04 71 03 91 35



PHIL'print

Z.A. La Guide 1
43200 YSSINGEAUX
Tél. 04 71 65 14 76
Fax 04 71 65 52 44
e-mail : pao@philprint.fr

